

Communiqué de presse

Embargo: 16.8.2021, 8h30

20 Situation économique et sociale de la population

Statistiques expérimentales: impact de la pandémie de COVID-19 sur le budget des ménages

Impact indéniable du COVID-19 sur le budget des ménages

La pandémie a laissé de fortes traces dans le budget des ménages, en raison des restrictions imposées à la vie quotidienne et à l'économie. Pour l'illustrer, les résultats de l'enquête en cours sur le budget des ménages (à partir de janvier 2020) sont présentés pour la première fois par trimestre et comparés avec ceux de la période correspondante des années de référence. Il en ressort, par exemple, que les dépenses moyennes pour les repas dans les restaurants, cafés et bars ont nettement diminué pendant le deuxième trimestre de 2020, alors que les montants dépensés pour l'alimentation ont augmenté.

Le secteur de la restauration et de l'hébergement a été touché de plein fouet par les restrictions, qui ont eu un fort impact sur la consommation. Par rapport au montant moyen des années précédentes (539 francs par mois et par ménage), les dépenses des ménages dans ce domaine se sont réduites de plus de la moitié pendant le deuxième trimestre 2020 (à 222 francs). Elles ont aussi été nettement plus faibles sur l'ensemble de l'année que lors des années précédentes.

Les dépenses pour les repas dans les restaurants, cafés et bars ont baissé encore plus fortement pendant le deuxième trimestre 2020. Le montant moyen dépensé par mois et par ménage était de 69 francs, soit environ le tiers de celui des années précédentes. Le niveau de ces dépenses au troisième trimestre 2020 est resté inférieur, avec un montant mensuel moyen de 167 francs par ménage, pour ensuite tomber à 112 francs au quatrième trimestre 2020, les établissements ayant dû fermer à nouveau.

Nette hausse de la consommation de denrées alimentaires pendant le deuxième trimestre 2020

Pendant le deuxième trimestre de 2020, la consommation de produits alimentaires et de boissons non alcoolisées a fortement augmenté par rapport à la même période des années précédentes. Cette hausse est liée à l'interdiction temporaire de consommer dans les restaurants. Pendant ce trimestre, les ménages ont dépensé 693 francs par mois en moyenne, soit 78 de plus que les années précédentes. Ils ont dépensé davantage notamment pour le lait, le fromage et les œufs (100 francs contre 86 francs auparavant) et pour les légumes (96 francs contre 78 francs).

Les dépenses pour les boissons alcoolisées et le tabac n'ont dans l'ensemble pas augmenté de manière importante. Seule la consommation de bière a enregistré une forte progression: elle représentait des dépenses de 17 francs par mois en moyenne pendant le deuxième trimestre 2020,

soit près de la moitié de plus que pendant la même période des années précédentes. Les dépenses sont revenues à leur niveau des années passées pendant le deuxième semestre.

Recul marqué des dépenses pour les loisirs et la culture

Dans le domaine des loisirs et de la culture également, les ménages ont dépensé nettement moins pendant le deuxième trimestre 2020 (323 francs par mois et par ménage) que lors des années précédentes (525 francs). Cette baisse concerne avant tout les activités sportives et de loisirs (61 francs, contre 91 francs au deuxième trimestre). En termes relatifs, la baisse des dépenses est encore plus marquée pour les sorties au cinéma (15 centimes contre 2 francs 80 auparavant). Les trimestres suivants, ces dépenses sont également restées nettement inférieures à celles des années précédentes.

Les résultats détaillés de l'enquête sur le budget des ménages montrent que la pandémie a laissé des traces aussi dans nombre d'autres domaines de la consommation. Certains domaines n'ont par contre pratiquement pas été impactés. C'est le cas des dépenses pour le logement et l'énergie, ainsi que de celles pour les communications, où les variations par rapport aux années précédentes ne sont pas statistiquement significatives.

Pour la première fois, des résultats trimestriels sur le budget des ménages

C'est la première fois que les résultats de l'enquête sur le budget des ménages sont présentés par trimestre et comparés avec ceux des mêmes périodes des années 2015 à 2017, le but étant de montrer l'impact de la pandémie sur le budget des ménages pratiquement en temps réel. Les données sont par ailleurs rendues accessibles dans les plus brefs délais.

Remarques sur la précision des estimations

L'enquête sur le budget des ménages (EBM) est réalisée en continu et couvre tous les jours de l'année. La taille de l'échantillon annuel de l'EBM (3600 ménages environ) permet de procéder également à des analyses sur une période de moins d'une année. Dans le cadre de l'analyse de l'impact de la pandémie de COVID-19, le fait de regrouper les résultats par trimestre (soit un échantillon de 900 ménages environ) s'est révélé être un bon compromis en termes de précision et de résolution temporelle.

Une estimation étant forcément entachée d'une erreur d'échantillonnage, elle est associée à un intervalle de confiance. Les intervalles de confiance à 95% utilisés ici représentent la fourchette qui contient la vraie valeur moyenne de la population avec une probabilité de 95%.

Dans une approche simplifiée, on vérifie si les intervalles de confiance se chevauchent pour évaluer si la différence entre deux estimations est statistiquement significative. Si les intervalles ne se chevauchent pas, les variations aléatoires estimées sont plus petites que l'écart observé, et la différence est considérée comme significative.

Résultats disponibles avant la fin du relevé

Les données d'un ménage étant disponibles pratiquement en temps réel, l'OFS peut les analyser et les exploiter dès le moment où elles ont été complètement saisies et plausibilisées. Cela lui permet de produire de premiers résultats déjà deux ou trois semaines après le relevé. Ces résultats sont exploités rapidement et ne reposent par conséquent que sur un petit nombre d'observations. De nouvelles observations viennent les compléter en permanence au fil des travaux de saisie et de plausibilisation, ce qui permet de stabiliser les résultats. Environ trois mois après le mois d'enquête, les résultats ne subissent pratiquement plus de changements.

Les dépenses conséquentes font toutefois l'objet d'un traitement spécial: les achats de véhicules ou de vélos notamment sont saisis rétroactivement pour les douze derniers mois. Dans d'autres domaines, par exemple pour l'achat de billets d'avion ou de meubles, on saisit toutes les dépenses de plus de 300 francs par unité sur une période de six mois. Le fait d'étendre ainsi la période d'observation permet d'enregistrer six (voire douze) fois plus d'événements et d'améliorer considérablement la qualité des estimations. Par contre, la stabilisation des résultats prend nettement plus de temps que les trois mois mentionnés plus haut, notamment en ce qui concerne les dépenses pour les transports.

Ce communiqué de presse ne renvoie qu'aux résultats des quatre trimestres 2020, pour lesquels les travaux de relevé sont en grande partie terminés. Les résultats concernant l'année 2021 proposés sur notre page Internet reposent, pour les raisons évoquées ci-dessus, sur des observations à compléter, et présentent par conséquent des intervalles de confiance plus larges.

Renseignements

Fabia Ndiaye-Laini, OFS, Section Revenus, consommation & conditions de vie, tél.: +41 58 467 68 32, e-mail: fabia.ndiaye-laini@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2021-0654

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

T1 Dépenses de consommation de l'ensemble des ménages

Montant mensuel en francs par ménage (moyenne), intervalle de confiance à 95%, et signification statistique de la différence par rapport à la référence

Selon le trimestre dès janvier 2020 (état des données: 08.08.2021)	1er trimestre 2020	2e trimestre 2020	3e trimestre 2020	4e trimestre 2020
Dépenses de consommation [1]	4 400 ± 339	4 435 ± 368 ---	4 693 ± 385	4 714 ± 396
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	586 ± 54	693 ± 60	605 ± 56	674 ± 67
Boissons alcoolisées et tabacs	77 ± 12	108 ± 15	92 ± 13	126 ± 30
Restauration et services d'hébergement	374 ± 42 ---	222 ± 27 ---	468 ± 49 ---	326 ± 38 ---
Vêtements et chaussures	108 ± 15 ---	122 ± 18 ---	152 ± 22	175 ± 24 ---
Logement et énergie	1 370 ± 125	1 437 ± 160	1 432 ± 142	1 345 ± 130
Ameublement, équipement et entretien du ménage	159 ± 21 ---	212 ± 28	202 ± 25	250 ± 36
Dépenses de santé	240 ± 28	215 ± 26	286 ± 33 +++	401 ± 47 +++
Transports	596 ± 85	653 ± 90	612 ± 74	543 ± 67 ---
Communications	162 ± 14	171 ± 14	175 ± 16	181 ± 18
Loisirs et culture	430 ± 45	323 ± 33 ---	393 ± 43 ---	375 ± 38 ---
Autres biens et services	298 ± 92	278 ± 68	276 ± 44	318 ± 53
<i>Référence: moyenne des trimestres correspondants 2015 à 2017</i>	<i>1er trimestre</i>	<i>2e trimestre</i>	<i>3e trimestre</i>	<i>4e trimestre</i>
Dépenses de consommation; référence [1]	4 825 ± 198	5 131 ± 214	5 085 ± 208	5 168 ± 205
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées; référence	581 ± 27	615 ± 29	625 ± 32	643 ± 31
Boissons alcoolisées et tabacs; référence	83 ± 7	102 ± 9	105 ± 9	117 ± 13
Restauration et services d'hébergement; référence	482 ± 26	539 ± 29	608 ± 32	533 ± 28
Vêtements et chaussures; référence	174 ± 13	202 ± 14	188 ± 15	228 ± 15
Logement et énergie; référence	1 391 ± 65	1 438 ± 72	1 392 ± 63	1 450 ± 66
Ameublement, équipement et entretien du ménage; référence	207 ± 15	217 ± 14	209 ± 15	233 ± 18
Dépenses de santé; référence	242 ± 16	257 ± 18	228 ± 14	263 ± 20
Transports; référence	664 ± 46	732 ± 38	721 ± 46	695 ± 42
Communications; référence	175 ± 8	177 ± 9	182 ± 9	181 ± 9
Loisirs et culture; référence	516 ± 37	525 ± 27	538 ± 37	542 ± 31
Autres biens et services; référence	311 ± 31	327 ± 44	290 ± 26	284 ± 20

Signification statistique de la différence par rapport à la référence

+++ Dépenses de consommation en 2020 plus hautes que la référence de façon significative et marquée

--- Dépenses de consommation en 2020 plus basses que la référence de façon significative et marquée

[1] Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des totaux.

T2 Sélection de dépenses détaillées de consommation de l'ensemble des ménages

Montant mensuel en francs par ménage (moyenne), intervalle de confiance à 95%, et signification statistique de la différence par rapport à la référence

Selon le trimestre dès janvier 2020 (état des données: 08.08.2021)	1er trimestre 2020	2e trimestre 2020	3e trimestre 2020	4e trimestre 2020
5114: Lait, fromages et œufs	91,89 ± 8,79	99,99 ± 8,78	91,49 ± 11,37	102,19 ± 10,19
5117: Légumes	70,63 ± 7,33	96,41 ± 9,18 +++	81,33 ± 8,05	78,23 ± 8,46
5213: Bières	8,33 ± 2,00	16,53 ± 2,98	14,70 ± 3,17	12,16 ± 3,65
5311.01: Repas dans les restaurants, cafés et bars	130,45 ± 18,00 ---	68,74 ± 10,60 ---	166,55 ± 21,01 ---	112,07 ± 16,03 ---
6631: Services sportifs et récréatifs	110,63 ± 16,08	61,17 ± 9,85 ---	96,14 ± 17,56	78,61 ± 11,98
6632.02: Cinéma	3,29 ± 1,07	0,14 ± 0,14 ---	1,44 ± 0,72 ---	0,57 ± 0,32 ---
<i>Référence: moyenne des trimestres correspondants 2015 à 2017</i>	<i>1er trimestre</i>	<i>2e trimestre</i>	<i>3e trimestre</i>	<i>4e trimestre</i>
5114: Lait, fromages et œufs; référence	88,31 ± 4,20	85,96 ± 4,28	89,42 ± 4,71	94,94 ± 4,70
5117: Légumes; référence	67,40 ± 3,39	77,61 ± 4,12	79,07 ± 4,90	70,75 ± 3,87
5213: Bières; référence	8,11 ± 1,02	11,80 ± 1,48	13,06 ± 2,08	9,37 ± 1,38
5311.01: Repas dans les restaurants, cafés et bars; référence	168,61 ± 10,85	191,44 ± 12,37	209,91 ± 14,53	192,81 ± 11,97
6631: Services sportifs et récréatifs; référence	109,68 ± 8,77	91,32 ± 8,98	83,28 ± 7,27	96,32 ± 8,48
6632.02: Cinéma; référence	4,98 ± 0,75	2,84 ± 0,57	4,25 ± 0,71	5,55 ± 0,77

Signification statistique de la différence par rapport à la référence

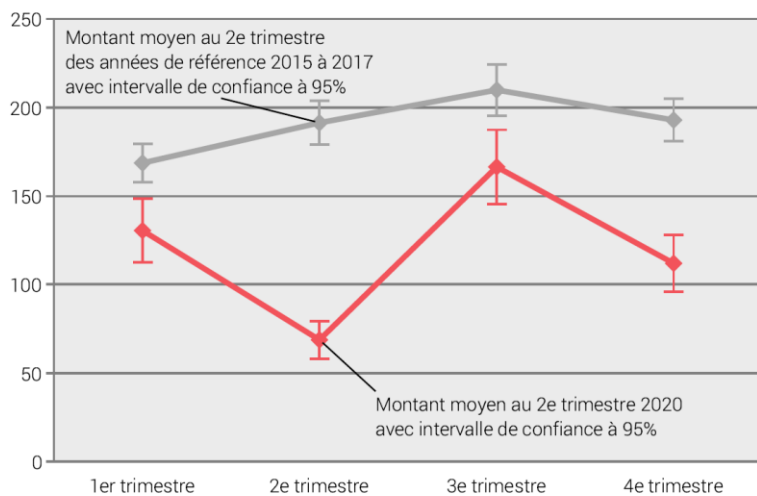
+++ Dépenses de consommation en 2020 plus hautes que la référence de façon significative et marquée

--- Dépenses de consommation en 2020 plus basses que la référence de façon significative et marquée

Dépenses pour les repas dans les restaurants, cafés et bars selon le trimestre

G 1

Montant mensuel moyen par ménage, en francs



Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages 2020

© OFS